



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/38/805

S/16488

18 avril 1984

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-huitième session  
Point 41 de l'ordre du jour  
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-neuvième année

Lettre datée du 18 avril 1984, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une lettre datée du 18 avril 1984, qui vous est adressée par M. Nail Atalay, représentant de la République turque de Chypre-Nord.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la trente-huitième session de l'Assemblée générale, au titre du point 41 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) A. Coskun KIRCA

ANNEXE

Lettre datée du 18 avril 1984, adressée au Secrétaire général  
par M. Nail Atalay

Le 24 mars 1984, à la veille de la fête nationale grecque, la télévision chypriote grecque a diffusé un discours de M. Zacharakis, ambassadeur de Grèce dans le sud de Chypre.

Dans ce discours révélateur - dont un extrait est joint pour votre information - M. Zacharakis a réaffirmé une fois de plus les aspirations qui ne sont que trop connues de la Grèce à l'égard de Chypre et, ce faisant, a montré le manque de sincérité des Grecs et leur peu d'intérêt pour le processus de paix qui se déroule dans le cadre de la mission de bons offices dont vous vous acquittez aux fins du règlement du problème chypriote.

A de nombreuses occasions déjà, les déclarations et discours faits par divers dirigeants grecs et autres personnalités qui considèrent Chypre comme une "île grecque" ont été portés à votre attention. Fidèle à cette vision déformée de la réalité, M. Zacharakis, dans son dernier discours provocateur a de nouveau montré que les politiques chauvines grecques bien connues émanant des visées archaïques et des politiques expansionnistes associées à l'idée de grandeur ("megale") étaient loin d'être abandonnées. Comme vous le savez, le mouvement Enosis à Chypre est, lui-même l'a déclaré, un prolongement et le résultat évident de l'idée de grandeur. En se faisant dans son discours l'apôtre de cette idéologie expansionniste, M. Zacharakis a encouragé les Chypriotes grecs à poursuivre leur campagne pour l'Enosis et à perpétuer leur politique intransigeante qui reste le principal obstacle à une solution définitive et pacifique au problème chypriote.

En outre, il est significatif que le discours provocateur de M. Zacharakis coïncide avec la nouvelle intensification des efforts et des activités déployés par les Chypriotes grecs, en collaboration avec la Grèce, pour renforcer leurs armements et leurs forces armées dans le sud de Chypre. Cette entreprise dangereuse et aventureuse en est à son stade final, comme l'a déclaré M. Zacharakis dans le discours en question.

Il est évident que le discours de M. Zacharakis, loin d'inciter les Chypriotes grecs à rechercher une solution pacifique au problème chypriote en s'inspirant des principes déjà arrêtés entre les deux parties, propose au contraire d'avoir recours une fois de plus à la force armée pour arriver à un résultat tout à fait différent et ne reposant certes pas sur la réconciliation pacifique. A cet égard, le peuple chypriote turc est en droit de voir, dans ce discours de l'Ambassadeur de Grèce non pas un adieu mais un appel aux armes de la part de la Grèce et des Chypriotes grecs et, en conséquence, de le considérer avec la plus grande inquiétude.

A/38/805  
S/16488  
François  
Page 3

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son appendice comme document de la trente-huitième session de l'Assemblée générale, au titre du point 41 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le représentant de la République  
turque de Chypre-Nord,

(Signé) Nail ATALAY

APPENDICE

EXTRAIT DU DISCOURS PRONONCE PAR L'AMBASSADEUR DE GRECE, M. ZACHARAKIS,  
DANS LE SUD DE CHYPRE, LE 24 MARS 1984, A LA VEILLE DE LA FETE  
NATIONALE GRECQUE

L'Hellénisme chypriote, tout à fait conscient du fait que l'octroi de concessions au nom de la réconciliation est un processus qui n'en finit pas peut compter sans réserve sur l'appui et la solidarité de la Grèce.

Nous ne saurions nous retirer plus encore de nos territoires nationaux. Nous avons depuis longtemps franchi les limites du supportable. Nous ne pouvons pas tolérer qu'on nous tire d'autre sang, car si nous perdions Chypre, la sphère de l'Hellénisme recevrait un coup fatal. La Mère patrie, qui est la métropole hellénique, et cette terre des Hellènes, qui est le doux prolongement des territoires helléniques, font face au même danger. Le drame que connaît Chypre ne peut être considéré comme ayant pris fin ni comme étant une chose du passé. La plaie purulente doit être pansée et guérie. C'est pourquoi l'Hellénisme chypriote, quelles que soient la durée de la lutte, et les forces de l'adversaire, continuera de résister comme l'ont fait les ancêtres en créant l'épopée de 1821. Grâce à notre détermination inébranlable, nous en sommes maintenant au stade final de la mise en place d'un système qui vise à protéger chaque pouce du territoire hellénique contre tout danger d'agression. C'est pourquoi, dans un esprit de réalisme, il vous faut laisser de côté les considérations mesquines et vous unir dans l'harmonie pour utiliser au mieux l'appui qui vous sera fourni par la Grèce.

-----

